



**CRAAD-OI**  
Centre de Recherches et d'Appui pour les  
Alternatives de Développement - Océan Indien

**RSCDA-IO**  
Research and Support Center for  
Development Alternatives - Indian Ocean



## **LA DECISION PRESIDENTIELLE ANNONCEE PAR MONSIEUR LE MINISTRE DES MINES APRES SA DESCENTE SUR LE TERRAIN EST ATTENDUE D'URGENCE PAR LES COMMUNAUTES LOCALES**

Dans leur communiqué en date du 28 mars 2019, les organisations de la société civile CRAAD-OI et Collectif TANY avaient rappelé que les communautés locales qui s'opposent depuis plusieurs années au projet d'exploitation d'ilménite Base Toliara attendent de Monsieur Le Président de la République la décision d'arrêter définitivement ce projet minier.(1)

Les récents événements ont montré que l'absence de réponse à leurs revendications a abouti à ces manifestations de violence, face à la campagne médiatique provocatrice des promoteurs du projet Base Toliara qui s'évertuent à minimiser leur opposition et à prétendre qu'il ne s'agit que d'une manipulation politique.

Les organisations de la société civile signataires de ce Communiqué rappellent que contrairement aux dires du personnel de Base Toliara, ce sont des milliers d'habitants des communes concernées qui ont exprimé massivement leur opposition au projet Base Toliara pour des raisons claires et incontestables, notamment au mois d'Août 2018 avec des manifestations publiques qui ont été relayées par les media nationaux et internationaux (2).

Le refus de la population locale de ce projet minier est amplement justifié au vu de la destruction de leur environnement et de leur culture, de la perte des terres et moyens d'existence des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs majoritaires dans les zones impactées, si le projet se réalise.

Nous rappelons aux décideurs de l'Etat qu'ils sont les premiers responsables de la protection et de la réalisation des droits des citoyens Malagasy sur leurs richesses et leurs ressources naturelles, qui doivent avoir la primauté sur la protection des intérêts des investisseurs, conformément aux dispositions de l'article 21 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples que Madagascar a ratifiée.

Par ailleurs, suite à la réception des représentants des communautés locales opposées au projet déjà venues à Antananarivo le 2 mars 2019, Monsieur Le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques, accompagné d'une délégation, a rencontré et entendu les différentes parties sur le terrain le 15 mars et avait décidé de confier la responsabilité de la prise de la décision à Monsieur Le Président de la République.

Ayant déjà exprimé à diverses occasions les raisons qui nous amènent à soutenir l'annulation du projet Base Toliara, qui portait le nom de Toliara Sands auparavant, (3)

Nous appelons les hauts responsables de l'Etat, en l'occurrence Monsieur Le Président de la République, à prendre une décision qui puisse prouver aux communautés concernées que leurs demandes ont été entendues, et que leurs droits fondamentaux sont respectés.

20 avril 2019

CRAAD-OI - Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien  
[craad.madagascar@gmail.com](mailto:craad.madagascar@gmail.com) ; <http://craadoi-mada.com>

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY : [patrimoine.malgache@yahoo.fr](mailto:patrimoine.malgache@yahoo.fr); <http://terresmalgache.info>

**Références :** (1) <http://terresmalgaches.info/spip.php?article257>  
(2) <https://www.youtube.com/watch?v=xWqCc0OJp0Q&t=2s>  
(3) <https://www.youtube.com/watch?v=mNB6ZdXYrVQ> ; <http://terresmalgaches.info/spip.php?article220> ;  
<https://www.cetim.ch/violations-des-droits-humains-%C3%A0-madagascar/> ;  
loi 2011-014 : Extrait de la feuille de route de sortie de crise de 2011 : « Le Gouvernement de Transition [...] s'abstiendra de prendre des nouveaux engagements à long-terme »